L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI, (MATIN,) 10 FÉVRIER 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 10 FEVRIER.

Nous avons reçu un article signé *Un Milicien citoyen*, il paraîtra demain.

—Paul Kravener, accusé d'avoir assassiné Mad. Desdunes, s'est suicidé hier en prison.

La malle de la Mobile reçue hier, n'a pas apporté les journaux du Nord ; ainsi, à moins qu'il n'arrive quelque navire, nous avons la certitude assez triste de ne pouvoir rien offrir à nos lecteurs, en fait de nouvelles d'Europe, avant lundi prochain.

Il y aura cette année plusieurs éclipses du soleil et de la lune ; deux seulement seront visibles à la Nouvelle-Orléans ; la première, une éclipse de soleil presque centrale, puisque onze douzièmes et deux tiers du diamètre de cet astre seront cachés, aura lieu samedi prochain, 12 du mois courant, de 9 heures 23 m. du matin à midi 40 m.; la seconde, une éclipse partiale de la lune, aura lieu le 23 août, de 2 h. 40 m. du matin à 5 h. 13 m. Voici sur ce sujet des détails que nous traduisons d'un almanach anglais calculé pour cette ville.

ECLIPSES DU SOLEIL ET DE LA LUNE DANS L'ANNÉE 1831.

1°. Une grande eclipse de soleil, le 12e. jour du 2e. mois, (février,) visible à la Nouvelle Orléans, comme suit :

	H.	M.
Commencement de l'eclipse,	9	23
Plus grande obscurité,	10	59
Fin de l'eclipse,	0	49
Durée,	3	17

11 douzièmes et ⅔ du diamètre du soleil, du côté nord, seront eclipsés. Le premier point de contact de la lune avec le soleil, sera le 65e. degré à compter du zénith de cet astre, à main droite.

Cette eclipse sera presque entièrement annulaire à la Nouvelle-Orléans. L'axe du cône d'ombre projeté par la lune, traversa la route suivante : partant de l'ocean Pacifique, il traversera la péninsule et le golfe de Californie, vers le nord de ces contrees ; puis traversant la république du Mexique, il entrera dans les Etats-Unis, un peu au nord du golfe du Mexique ; il traversera l'etat de la Louisiane, entre la Nlle.-Orléans et Natchez, le Mississipi, l'Alabama, la Georgie et la Caroline du sud, presque à la frontière nord de cet etat, où l'eclipse sera centrale l'astre etant au méridien, à 11 h. 29 m. temps de la Nlle.-Orléans, (c'est-à-dire dans le 14e. degré 56 m. de long, *est* de la Nlle.-Orléans, et le 35e. degré 6 m. de lat. *nord*) ; puis il traversera la Caroline du nord, la Virginie, près de Richmond, le Maryland, le Delaware, et le New-Jersey près du cap-May ; ensuite traversant l'Atlantique, au sud de Terre-Neuve, ces etats sinues à l'E. du Nouveau-Brunswick, il passera près de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Cap-Breton, et laissera l'Ile de Terre-Neuve dans l'obscurité, et finira sur la terre par la lat. 58°. N. long. 61°. 20 m. ouest de la N. Orléans.

2°. Une eclipse de lune, le 26e. jour du 2e. mois, (février,) à 10 h. 49 m. du matin, commencera à être visible à la Nlle. Orléans.

3°. Une eclipse centrale du soleil, le 7e. jour du 8e. mois, (août,) à 4 h. 2 m. du matin, visible à la Nlle. Orleans, à cause de la position de la lune. Le soleil sera eclipsé à l'horizon, à 4 h. 24 m. temps de la Nlle. Orléans, c'est-à-dire dans le 65e. degré 53 m. ouest de la Nlle. Orleans, lat. 29°. 36m.

4°. Une eclipse partiale de la lune, le 22e. jour du 8e. mois, (août,) visible à la Nlle. Orleans, comme suit :

	H.	M.
Commencement de l'eclipse,	2	10 du M.
Plus grande obscurité,	3	56
Opposition ecliptique,	4	5
Fin de l'eclipse,	5	13

Cinq douzièmes et quatre cinquièmes du diamètre de l'astre seront eclipsés.

Nous avons souvent entendu dire qu'au moment d'une eclipse totale du soleil, les animaux sont saisis de frayeur et poussent des cris d'effroi : voici une excellente occasion de vérifier un fait aussi curieux, car outre les animaux domestiques dont le nombre est grand dans cette ville, il s'y trouve en ce moment une ménagerie assez complète, qui renferme plusieurs animaux des plus feroces qui habitent les déserts de l'Asie, de l'Afrique et de notre continent. Cette ménagerie sera justement ouverte à l'heure où l'eclipse aura lieu samedi.

ACCIDENT MALHEUREUX.

Il y a quelques jours qu'une charmante petite fille, âgée de cinq ans, l'enfant de Mr. Leclerc Fleurier, de la Paroisse Ste. Marie, fut consumée par le feu qui avait pris à ses vêtements. A ses cris, la famille s'était précipitée à son secours, mais il était déjà trop tard pour lui en sauver la vie, elle n'a survécu que quelques heures aux douleurs affreux.—*(Gaz. des Mt.)*

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 24 Novembre.

Nous avions déploré dans un de nos précédents numéros l'état d'avilissement dans lequel sont tombées les fonctions de l'enseignement. Nous nous étions plaints de ce que, dans la société nouvelle, l'éducation fût une *denrée*. Hier la France, qui tient beaucoup à être de son siecle, passe au rang des objets de consommation, et, à cet titre, elle appelle de ses vœux un ordre de choses où les *consommateurs*, c'est-à-dire les citoyens, seraient appelés à choisir eux-mêmes la marchandise (1) dont ils veulent user.

Lorsque le mot *sentimental* est devenu une épithète ironique; lorsque les gens à sentiments, les champions de la politique sentimentale, sont à peu près uniquement parmi les défenseurs d'un ordre de choses decrépit, nous concevons très-bien qu'on fasse abstraction de toute considération morale, qu'on ne voie plus dans la société que des intérêts matériels, et que la terre appartienne comme un vaste bazar où il n'y a que des vendeurs assis à leur comptoir, s'efforçant par adresse, par ruse ou par fraude, de faire le plus gros gain possible avec leurs produits, et des acheteurs non moins fins, non moins tenaces, marchandant et débattant les prix centime par centime.

Mais croit-on possible qu'une société subsiste longtems dépourvue ainsi de haute moralité, devons-nous rester toujours privés de ce que possédait autrefois même un âge dont nous venons de disperser presque tous les derniers débris ? Est-il convenable de se consumer en efforts pour s'arracher du sein de la France les habitudes morales que nous avons heureusement sauvées de la vaste destruction, comme les marbres et les tableaux que l'on met à part dans la démolition d'un vieil édifice.

Il fut une époque où l'enseignement était réellement un objet de consommation : c'était dans ces temps reculés où on achetait au marché des esclaves, un grammairien et même un philosophe. Nous ne craignons pas d'être démenti en affirmant que la *Tribune* a pour ces anciens âges une profonde répugnance, et qu'elle ne peut avoir la pensée de nous y ramener, elle qui figure au premier rang parmi les antagonistes de ceux qui rêvent encore les beaux jours de la féodalité et du catholicisme.

Il est un autre point sur lequel nous pourrions être d'accord avec la Tribune. Nous sentons assurément combien il est indispensable qu'un homme chargé d'un enseignement ne soit pas antipathique à ceux qu'il enseigne ; mais nous ne comprenons point comment on laisserait aux elèves le soin de nommer leurs professeurs par cequ'e nous ne comprenons point comment les gens qui ne savent pas et qui n'ont pas même la prétention de savoir, puisqu'ils viennent s'asseoir sur les bancs, pourraient être les juges des gens qui savent.

Au reste, il ne s'agit ici que du fait de faire élire les professeurs par les élèves. La question de la liberté de l'enseignement est tout-à-fait en dehors de notre critique. Aujourd'hui la concurrence appliquée à l'éducation est un fait existant qui nous paraît affligeant ; mais le fait contraire, celui de l'enseignement monopolisé au profit du gouvernement, serait à nos yeux bien autrement fâcheux encore. *(Globe.)*

PARIS, novembre.

En réponse à quelques observations que nous avions présentées sur le catholicisme, la *Gazette* s'ecrie : " Qui vous autorise à croire qu'un "principe dont vous reconnaissez la puissance "prodigieuse s'est retiré tout à coup à la vue de "ses œuvres, et qu'il cesse de presider au nou-"veau développement des idées qu'il a apportées "dans le monde ! "

Nous reconnaissons, en effet, que la religion chrétienne a joui d'une puissance prodigieuse, que son influence sur les destinées des nations européennes a été immense. Nous n'hésitons pas à lui faire honneur de l'abolition de l'esclavage, de la civilisation des barbares, en un mot, de tous les progrès accomplis par la société pendant quinze siècles, et nous pensons que c'est spécialement au catholicisme que nous sommes redevables de tant de bienfaits ; car à nos yeux le catholicisme c'est la religion chrétienne dans sa perfection, et la réforme c'est la première attaque contre le moyen âge, lorsque le clergé cessa d'être l'avocat et le protecteur des classes inférieures.

Mais nos hommages ne sont pas pour le seul catholicisme: les religions de l'antiquité, et le polythéisme en particulier, ne sont pas pour nous, comme pour les chrétiens, d'informales deceptions ; nous ne croyons pas que ce fussent Astaroth, Satan et Belzébuth qui animassent les Pythonisses sur leurs trépieds, qui apprissent à becqueter aux poul ts sacrés et qui parlassent par la bouche des oracles.

Le paganisme a part à nos respects ; car nous pensons que c'est sous son inspiration qu'ont été rendues les améliorations antérieures à l'ère chrétienne : que du temps des Thésée, des Pyrithoüs et des Numa, la *crainte des dieux* exerçait avec bonheur sur les relations individuelles et sociales cette influence morale que l'*amour de Dieu* possede depuis à un degré beaucoup plus élevé dans la société chrétienne.

Ce n'est point à *notre insu*, quoi qu'en dise la *Gazette*, que nous sommes dominés par le sentiment d'une pensée supérieure qui conduit et développe les destinées du genre humain dans la voie du perfectionnement de l'individu et des sociétés. Bien plus, cette pensée religieuse *progressive*, qui s'est agrandie, s'est développée, et a successivement revêtu ces formes de plus en plus larges et précises, de plus en plus graciéuses et douces, depuis les conceptions grossières des peuples primitifs jusqu'aux conséquences plus nobles et plus pures proclamées par le Christ ; ce n'est pas telle ou telle religion prise isolément ; ce n'est ni le christianisme seul, avec son dogme devenu suranné, sa morale sujette à l'intermittence et exclusivement individuelle, et ses pratiques de stylite : ni l'islamisme, cette religion des nations arabes mi-juives, mi-chrétiennes, sarrasines, nations sensuelles qui n'avaient pas la force de franchir l'intervalle de leurs vieilles croyances à la parole de Jesus ; ni le fétichisme, cette loi des sociétés naissantes ou des castes inférieures, qui ordonne aux hommes de se prosterner devant un bœuf, un bélier ou un crocodile, sur les bords du Nil, ou devant un serpent monstrueux chez les noirs d'Afrique ; c'est la pensée qui se manifeste par l'enchaînement et l'ensemble de ces diverses religions.

"La mission de la religion chrétienne est terminée actuellement, comme le furent à leur tour celles de toutes les religions qui ont été effacées de la surface du globe ; les perfectionnements qu'elle a accomplis resteront pour servir de point de départ à des progrès nouveaux ; mais elle doit disparaître parce que la société repousse aujourd'hui le feu qu'on offre à ses dieux.

Et le repousse, car elle est impuissante qui ; elle ne poursuit pas comme lui le but tout divin dans sa postérité la plus reculée ; et si elle a encore un code pénal sanguinaire, au moins en a-t-elle déjà aboli les tortures, le plomb fondu et les grincements de dents.

Elle le repousse parcequ'elle ne veut pas faire abnégation de sa raison, parcequ'elle ne peut plus mépriser les révélations de l'étude comme des *vanités*, parce qu'à ses yeux la science cesse d'être *profane*, parcequ'en dépit de lui elle s'obstine à être savante.

Elle le repousse enfin parce qu'elle veut se dérober aux privations, aux jeûnes, à la flagellation, aux macérations de la chair, parceque les pratiques ascétiques qui sont les principaux titres de gloire des héros de la Légende revoltent et soulèvent ses sens ; elle le repousse parceque active et savante, elle veut jouir des richesses de ce monde, des fruits de cette terre qu'elle embellit chaque jour de ses travaux. *(Globe.)*

NAPLES.

François Ier., était né le 19 août 1777, et avait par conséquent cinquante-trois ans passés; il était monté sur le trône des Deux-Siciles le 4 janvier 1825.

L'aîné de ses treize enfants, Ferdinand-Charles, duc de Calabre, prince héréditaire de la couronne, est né le 10 janvier 1810.

Ce changement de règne a fait hausser les fonds napolitains. Ils étaient de 67 à 68 quelques jours avant la mort du feu roi, ils ont monté subitement le 9 à 70.

Le nouveau roi a fait paraître la proclamation spivante :

PROCLAMATION.

" Ferdinand II, par la grâce de Dieu, &c.

" Dieu nous ayant appelé à occuper le trône de nos augustes ancêtres, en conséquence de la mort de notre père bien chéri le roi François Ier., de glorieuse mémoire : en même temps que notre cœur est vivement pénétré de la perte irréparable que nous avons faite, nous sentons l'énorme fardeau que le suprême dispensateur des royaumes a voulu nous imposer en nous confiant le gouvernement de ce royaume. Nous sommes persuadé qu'en nous investissant de son autorité, Dieu n'a pas voulu qu'elle restât inutile dans nos mains, ni que nous en fissions un mauvais usage. Il veut que notre règne soit un règne de justice, de vigilance et de sagesse, et que nous accomplissions envers nos sujets tous les devoirs que sa providence nous impose.

" Intimement convaincu des desseins de Dieu sur nous, et résolu à nous y conformer, nous tournerons toute notre attention sur les besoins principaux de l'état et de nos sujets bien-aimés, et nous ferons tous nos efforts pour cicatriser les plaies qui depuis plusieurs années affligent ce royaume.

"En premier lieu, étant convaincu que notre sainte religion catholique est la source principale de la félicité des royaumes et des peuples, notre premier et principal soin sera de la protéger et de la conserver intacte dans nos états, et d'employer tous les moyens en notre pouvoir pour faire observer exactement ses divins préceptes. Les évêques étant, par la mission spéciale qu'ils ont reçue de Jésus-Christ, les principaux ministres et gardiens de cette religion, nous comptons sur eux pour seconder, par leur zèle, nos justes intentions, et pour remplir exactement les devoirs de leur épiscopat.

"En second lieu, considérant qu'il ne peut y avoir dans le monde aucune société bien ordonnée sans une juste et impartiale administration de la justice, ce sera le second objet sur lequel nous tournerons notre ardente sollicitude. Nous voulons que nos tribunaux soient autant de sanctuaires qui ne puissent jamais être profanés par les intrigues, les protections injustes, ni par aucun égard ou intérêt humain. Aux yeux de la loi, tous nos sujets sont égaux, et nous ferons en sorte que la justice soit impartialement rendue à tous.

" Enfin la branche des finances réclame notre attention particulière, comme étant celle qui donne la vie et le mouvement à tout le royaume. Nous n'ignorons pas qu'il y a dans cette partie des plaies profondes que l'on doit guérir, et que notre peuple attend de nous quelque soulagement aux charges qui nous ont attiré les troubles passés. Nous espérons, avec l'aide et l'assistance de Dieu, satisfaire à ces deux objets si précieux pour notre cœur paternel, et nous sommes prêt à faire toute espèce de sacrifices pour y parvenir. Nous espérons que chacun, en ce qui le concerne, imitera notre exemple, afin de rendre à ce royaume la prospérité qui doit être l'objet des désirs de toutes les personnes vertueuses et honnêtes.

" Quant à notre armée, à laquelle depuis plusieurs années nous avons donné nos soins particuliers, nous reconnaissons que, par sa discipline et son excellente conduite, elle s'est rendue digne de toute notre estime; nous lui assurons de nous occuper d'elle et de son bien-être, espérant que de son côté elle nous donnera, dans toutes les occasions, des preuves de sa fidelité inviolable, et qu'elle ne laissera jamais ternir l'éclat de ses bannières. "FERDINAND."

NAPLES, 8 novembre 1830.

Plusieurs phrases de cette pièce méritent de l'attention, car on n'est pas habitué à rencontrer dans une proclamation ultramontaine le principe de l'égalité devant la loi et à y trouver l'aveu d'un embarras de finances; mais elle est beaucoup moins remarquable par ce quelle contient que par ce qu'elle ne contient pas. Dans tout acte émané d'une des chancelleries italiennes, il était de règle jusqu'à present qu'il se trouvât quelque menace ou imprécation contre les francs maçons, les philosophes et libéraux, tout comme il est de mode à la chambre des députés, que tout discours renferme une tirade contre les théories. *(Globe.)*

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Montpelier, Welch, New-York, J Kent Boyd.
Brick Rising-States, Carpenter, Providence, C D Jordan.
Brick Alfred, Soult, Charleston, Capitaine.
Brick Comet, Richardson, Liverpool, R D Shepherd & co.
Goël. Teazer, St. Germain, Nevitas, S Cucullu.
Goël. Amélia, Roche, Pensacole, Capitaine.
Goël. Elizabeth, Allen, St. Thomas, C A Miller.
Goël. Mary, Almeidor, Tampico, Tuyes & co.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, de la passe du S. O., ayant mis en mer le brick Dromo et la goëlette Correo—il amène dans le port le navire Talma, les goëlettes Talma et Nelson et les bricks Mechanic et Elvira. En dehors de la barre, navire Crown, brique Agnes Ann et 2 bricks. Le navire Saleon etait fortement echoué sur la barre. Il a apporté le sac aux lettres du navire Crown.

Navire paquebot Talma, Dennis, de N. York, à Wilber & Hazard, avec un chargement assorti; (Pour les noms des consignataires des batiments ci-après rapportés, voyez ce numéro anglais.)

Brick Mexicaine, Wilson, de Baltimore.
Brick Elvira, Grace, de New-York.
Goël. Nelson, Fuller, de Grassorta.
Goël. Talma, Poole, de la Havane.
Bateau-à-vapeur Western Virginia, Harkins, du Pennsylvanie, avec 25 bls sucre à Baron & Richards, 6 à P Duterrau, 10 à Maurin & O'Malley, 7 à Toledano & Gurnaud, 47 bls melasse à Train & co. 19 balles coton à Foster & Hetton.—9 passagers.

Bateau-à-vapeur Saratoga, Strause, Natchitoches avec du coton à divers.

Bateau-à-vapeur Daniel Boone, Buchner, du Tennessee, avec du coton, du tabac, de la farine et du beurre à divers. Ha amené deux chalands chargés de volailles.

Bateau-à-vapeur Courier, Keating, de La Fourche inférieure, avec du sucre et du bœuf à divers.

Bateau-à-vapeur Integrity, Lafontaine, de La Fourche inférieure, avec du coton et du sucre.

Les bateaux Opelousas et Plough-Boy, étaient retenus faute d'eau.

EN RIVIERE:

Brick Adriatic, Evans, de Philadelphie.
Brick Malaga, Higgins, de Baltimore.
Goëlette Henry, Hull, de la baie d'Honduras.
Goëlette Susan, Mathews, de Boston.
Goëlette Bashaw, Parker, de la Havane.

Théatre d'Orléans.

JEUDI, 10 *FEVRIER* 1831.

La première représentation de

LES HOMMES DU LENDEMAIN,

Comédie nouvelle en un acte et en vers, de Mr. d'Epagny.

Suivie de

LES VOITURES VERSÉES,

Opéra en deux actes, paroles de Dupaty, musique de Boyeldieu.

Le spectacle commencera par

MICHEL et CHRISTINE

Vaudeville en un acte, de Scribe.

Aux Navigateurs et principalement aux Marchands d'huitres.

AVIS.—La Salle du Théâtre St.-Philippe sera ouverte dimanche, de midi à 2 heures, pour une assemblée qui y aura lieu. Le soussigné communiquera aux assistants des réflexions sur leurs intérêts. Il est à espérer qu'il sera fait droit à leur demande, et qu'avant peu la pêche des huîtres sera libre de tout impôt.

10 fév.—1 SIMON LAIGNEL, *ex-marin*

Café Tricolore.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitués de cet Etablissement et à Mrs. les habitants de la campagne, qu'ils ont ouvert un RESTAURANT, dans ce café, rue d'Orléans, vis-à-vis le Théâtre, en outre de la Table d'hôte qu'ils tiennent au premier étage, et qui est servie à 3 heures un quart précises. Le service de la table ne laissera rien à désirer pour la propreté et la délicatesse des mets.

On trouvera toujours à la buvette, des bavaroises au lait et du vin chaud. Les dames qui assistent au spectacle pourront faire demander au dit établissement toute espèce de rafraichissements ; elles seront servis avec diligence et ponctualité.

10 février PLUMARD & CHERI.

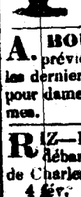

TIRAILLEURS LOUISIANAIS.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 13 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, et équipement complèt. Les membres sont priés de ne pas y manquer.

Par ordre du capitaine,
10 fév CH. BUSSY, ser. major

AROUTLOUP, rue Royale, No. 248, prévient le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment de Fleurs pour dames et Nécessaires à barbe, pour hommes. 5 janv,

---

RIZ—199 tierçons et 25 demi tierçons riz en débarquement du brick Attention, venant de Charleston, à vendre par W. G. HEWES.
4 fév. Rue du Camp, no. 9.

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain, 12 *Février* 1831.

Bal paré et masqué.

Dans lequel on n'admettra que les dames qui auront reçu des billets d'invitation ; aucun billet de dame ne sera délivré le soir du bal.

Les cavaliers en souscrivant paieront leur billet une piastre et demie.

A l'avenir il y aura grand bal paré et masqué les mercredis et samedis, jusqu'à la fin du carnaval. 10 fév

---

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

Samedi, 12 Février,

Grand Bal Paré.

Prix d'entrée, cavalier $1.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. ☞ Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.

10 fév

SALLE D'ORLEANS.

Troisième et dernier Bal d'Enfans.

Mr. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public qu'il donnera à son benéfice le lundi gras 14 février un

Grand Bal Paré

PRÉCÉDÉ D'UN

BAL D'ENFANS,

Qui commencera à 6 heures et finira à 9.

N. B. Pour éviter l'encombrement de la salle on ne permettra l'entrée du bal qu'aux domestiques qui accompagneront des enfans. 3 fév.

SALLE D'ORLEANS.

Anniversaire de la naissance de Washington pour le 22 Février 1831.

UNE souscription est ouverte pour un Bal qui aura lieu dans la Salle d'Orléans, chaque souscripteur accompagnant des dames paiera $3 en recevant ses billets, et ceux qui n'en accompagneront point paieront $2 en recevant les leurs. Les listes sont déposées chez Mr. J. Davis et chez Mr. E. Bertus. 3 fév.

Exhibition Nouvelle.

JAMES P. COLE, de la Tour de Londres, arrivé dernièrement de New-York, informe respectueusement le public qu'il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Conti et de la Levée un établissement dans lequel se trouvent réunies les curosités les plus rares et les plus merveilleuses; il espère mériter les encouragemens d'un public eclairé et libéral, en offrant à son inspection une foule d'objets d'histoire naturelle, parmi lesquels se trouvent un Anaconda, ou serpent des montagnes de Ceylon, d'une grandeur extraordinaire : le Boa Constructor, ou serpent étrangleur de Java : Le serpent indompté, du Bangal ; deux serpens extraordinaires de Chandernagor, l'hipabeco ou serpent à tête dorée de Siam, et le serpent destructeur ; quatre Ichneumon d'Egypte, et des Caimcons du même pays.

Les heures d'exhibition sont de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Prix d'entrée, 56 cents. L'entrée est par la rue Conti.

N. B. Pour plus amples informations, voyez les affiches. 8 fév—1m

---

AVIS.—Le soussigné se propose de partir incessamment pour France, offre à vendre à l'amiable et à des conditions très avantageuses, l'ameublement de sa maison et un certain nombre de domestiques des deux sexes, tous excellents sujets et habitués au service d'un ménage. —Pour plus amples informations, s'adresser chez le soussigné, rue Bourbon entre St. Philippe et Ursulines.

7 fev— DUREL fils.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Zilia venant de Bordeaux.

10 paniers de 60 bouteilles vin de Madère,
20 caisses de 12 do. vin rouge,
10 do. de 12 do. vin blanc d'amis.

9 fév PERRET & CHARBONNET.

MOUCHOIRS de Madras—2 malles reçues par le brick William Henry, et 4 dito en magasin, superbes madras, à vendre par
WILLIAM G. HEWES,
9 février No. 9. rue du Camp.

MAQUEREAUX.—100 barils de maquereaux No. 3, à vendre par
9 fév A. GURNEY, No. 62, rue Gravier

Nouveau supplément de Chapeaux, Souliers, &c

Rue de la Levée, No. 86.

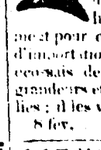

LE soussigné vient de recevoir par le paquet Dewitt-Clinton un bel assortiment de Chapeaux, Bottes et Souliers, commandé par un expressément pour ce marché. Il a aussi en magasin, d'importation récente, 60 douzaines bonnets ecossais de la meilleure qualité, de bonnes grandeurs et ayant de grandes couronnes fort jolies ; il les vendra par douzaine à bas prix.

8 fev. MALCOM McCALAUM.

---

115 SACS Café fin vert de la Havane, reçus et à vendre par
8 fév. J. W. ZACHARIE & Co.

VIN, TABAC, &c.—45 quarts vin de Bagnac doux, 30 do. do. Madère de Marseille; 20 caisses Tabac Cavendish No. 1 de Meyer; 30 do. do. de la marque de Straight; 60,000 Cigarres de qualités assorties—en débarquement du navire Tennessee et à vendre par
5 fév P. B. PENNY,
Rue Bienville, No. 28.

LE soussigné étant sur le point de partir pour le Mexique, offre à vendre son Fonds de Magasin rue Royale No. 215, à des prix raisonnables. Pour plus amples informations s'adresser à BERNARD TURPIN.

Si d'ici au 15 du courant, le dit magasin n'est pas vendu à l'amiable, il sera mis ce jour à l'enchère. 2 fév

---

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $5,00 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 47 onces de pain pour un esculin.

D. PRIEUR,
5 février. Maire.

BUREAU D'AGENCE D'AFFAIRES ET DE COMMISSION—*Rue de la Douane*, No. 81

ON se charge dans ce bureau de la liquidation des affaires litigieuses et autres; des recouvremens de toute espèce; de la vente et de l'achat des propriétés mobilières ou immobilières, des titres, créances &c.

On s'y charge également de la rédaction de tous contrats ou obligations sous seing privé, et de leurs traductions dans les trois langues. Le bureau est ouvert de 10 à 2 heures. [4 fév—6m]

MAQUEREAUX.— 42 barils maquereaux No. 1, et 58 dito du No. 2, en débarquement du brick William, de Boston, à vendre par STETSON & AVERY.
29 janv. No. 27, rue du Camp.

BEURRE DE L'OHIO.—200 barillets beurre de première qualité, à vendre par
STETSON et AVERY,
29 jan. Rue du Camp, no. 27.

50,000 Cigarres mêlés, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par
B. REES,
28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

EN débarquement du brick Montano, et à vendre au no. 39, rue de la Levée.

100 balles Foin de Meadow
10 barils cidre première qualité,
15 jan. THOMSON & GRANT.

RIZ.—162 tierçons et 28 demi-tierçons riz de première qualité, reçus de Charleston par la goël. Caroline, à vendre par
G. Wm. HEWES.
27 jan. Rue du Camp, No. 9.

MALLE-POSTE DE LA MOBILE A LA NLLE.-ORLEANS.

Ligne du bateau-à vapeur et de la voiture.

LES passagers par la ligne ci-dessus doivent se tenir prêts à l'Hotel Richardson, rue Conti, ou au Bassin, à 4 heures de l'après-midi, les lundis, jeudis et samedis.

Les passagers par la ligne ci-dessus arriveront à la Nlle.-Orléans les lundis, mercredis et samedis, à 3 heures de l'après-midi.

26 jan. 6 LES PROPRIÉTAIRES.

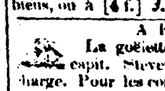

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le nouveau bateau-à-vapeur (à basse pression) CINCINNATIAN, capitaine Perry, a commencé son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, ou à
26 jan. STETSON et AVERY.

POUR LA HAVANE,

(Devant partir Jeudi, 25 du courant.)

Le beau brick fin voilier ATTAKAPAS, capitaine Ransdell, partira positivement le jour ci-dessus indiqué. Pour le reste du frêt, ou pour passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
9 février J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER,

Le brick (A 1) ELVIRA, capitaine Joseph Grace, du port de 900 balles coton. S'adresser à
9 février Wm. G. HEWES, rue du Camp

POUR NORFOLK ET RICHMOND.

(Passage seulement)—Le beau brick fin voilier BOURNE, capitaine Burtan, maintenant à la côte, sera ici dans peu de jours, et sera expédié sur le champ. Pour passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
8 fév J. W. ZACHARIE & Co.

A LA HAVANE.

La goleta MARY, su capitan Almeida, saldrá á la mayor brevedad. Por flete ó pasage acudir á los Sres. TUYES y Ca. 4 de feb. Calle Real no. 73

A LOUER OU FRETER.

Le joli brick fin voilier DELAWARE, capitaine Wilson, de 130 tonx.: charg. 150 boucauts. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à [4 fév.] J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER.

La goëlette fine voilière SARAH, capit. Stevenson, est prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à
4 fev. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR CHARLESTON.

Le superbe brick ALFRED, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
4 fev STETSON & AVERY.

A LOUER OU FRETER.

La jolie goëlette PARAMOUNT, cap. Lobey, du port d'environ 80 bls. de mesure: elle sera prête à prendre du chargement dans trois ou 4 jours. Pour les conditions, s'adresser à
LINCOLN & GREEN.

---

brick fin voilier ATTAKAPAS, capitaine H. W. Ramsdale, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expedié sans retard. Pour le reste du frêt ou pour passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou bien à
3 fév J. W. ZACHARIE & CO.

PARA TAMPICO.

La goleta CORREO, su capitan Tucker, se despachara para dicho punto el jueves 3 del corriente. Los pasageros deven estar listos.
HARRISON, BROWN y Comp.
feb 1—3 No. 117, calle Real.

POUR BOSTON (paquet regulier.)

Le superbe brick fin voilier WILLIAM, capitaine Collins, ayant la plus grande partie de sa cargaison prête à aller à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
29 jan. STETSON & AVERY.

FRET POUR BALTIMORE,

On a besoin d'un navire de moyenne grandeur pour prendre à peu près 200 boucauts de sucre sur une habitation à 9 lieues au dessus de la ville. S'adresser à
28 jan. THEO. NICOLET & CO.

A VENDRE, LOUER OU FRETER.

La jolie goëlette NANCY, du port de 50 tonx. et construite depuis 18 mois. Elle porte 400 bls., et est prête à faire un voyage. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à
27 jan. J. W. ZACHARIE & CO

POUR LIVERPOOL.

Le navire (A 1.) MOUNT VERNON, cap. Foster, aurait besoin d'environ 400 balles pour completer sa cargaison. S'adresser à
W. G. HEWES.
17 jan. rue du Camp, no. 9

BEURRE, FROMAGE, HUILE &C.

LES soussignés ont reçu par la plupart des derniers arrivages, et offrent à vendre : 45 frequins beurre de Goshen frais; 45 caisses fromage de Goshen; 150 demi-bls. maquereaux à l'usage des familles; 200 ballots thé poudre à canon, impérial et Hyson; 600 boites savon à raser de fantaisie; 38 caisses tabac *(twist)* de différentes qualités; 15 barillets tripes en saumure; 25 quarts de bque. vin d'Oporto; 1 pipe et 13 quarts de bque. do. Ténériffe; 3 pipes do. Canarie; 3 pipes et 3 demi-pipes do. Madère; 2 pipes et 3 demi-pipes do. Sherry; 2 pipes et 1 demi-pipe do. Lisbonne; 1 pipe et 30 quarts de bque. do. St. Lucar; 90 quarts do bque. do. Malaga doux; 50 quarts de bque. do. Samos; 94 quarts de bls. do. Cette; 70 quarts de bls. do. Celmenar; 20 pipes eau-de-vie d'Otard et de Seignette; 10 demi-pipes do. Seignette; 10 pipes genièvre *London et Swan*; 2 bques. Rhum Jamaïque très-vieux; 16 bques. huile de baleine pure; 10 bls. esprit de térébenthine pur; 28 paquets étoupe; 125 caisses verre 8 sur 10.

WHITE & Co.
5 fév.—6 Rue de la Douane, nº. 23.

CORDE D'EMBALLAGE. — 116 roulx. corde d'emballage du Kentucky, en débarquement du bateau-à-vapeur Huntress, à vendre par STETSON & AVERY,
27 jan. Rue du Camp, No. 27.

TABLEAU DE CAÏN DE DAVID.

LES citoyens de la Nouvelle-Orléans, sont respectueusement prévenus que le célèbre tableau de CAIN méditant la mort d'Abel, par David, restera exposé pendant quelque tems, rue de Chartres, No. 3, à trois portes, de la rue du Canal.

Ce beau tableau est généralement reconnu comme étant du premier ordre, et dans aucune de ses productions son auteur n'a déployé d'une manière plus heureuse, ses magiques talens. Il a désigné tous les accessoires, et s'est appliqué à attirer toute l'attention sur le groupe sublime de Caïn, sa femme et ses enfans.

Tous les jours à partir de 9 heures du matin *Prix d'Entrée :*—50 cents, enfants demi prix. Abonnement $1. 31 janv—2m

---

LETTRES SUR PARIS à vendre par
18 jan. F. ROUMAGE.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

JEUDI 10 du courant, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi précis, un terrain situé rue Trémé, entre les rues Dumaine et Ste. Anne, mesurant 54 pieds de face sur 120 pieds de profondeur mesure française: il y a sur le terrain une maison de quatre appartemens, galerie, cabinets, cuisines, dépendance s &c. tout en bon état. Conditions au moment de la vente.
10 fév.

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu le lundi 21 février, à midi précis à la Bourse Hewlett,

**V